

Evolution du climat – Vérités indésirables

Paul Deheuvels – Statisticien

Membre de l'Académie des Sciences, Professeur émérite à Sorbonne Université

1. Introduction.

Les médias martèlent en boucle deux affirmations dogmatiques qu'ils présentent comme vérités ne pouvant être contestées :

- (i) La terre se réchaufferait d'une manière catastrophique et accélérée ;
- (ii) L'origine de cette évolution serait due aux émanations humaines (anthropiques) de gaz à effet de serre¹, dont le principal est le CO₂ (dioxyde de carbone).

La conclusion logique de (i-ii)² est que, pour « sauver la planète » du réchauffement, il faudrait :

- (iii) décarboner, en réduisant de manière drastique les émanations humaines (anthropiques) de CO₂.

Comme nous le montrerons plus loin, les affirmations (i) et (ii) sont fausses, basées sur une succession de mensonges développés à partir de 1987 par le GIEC (voir le §3), organisme dépendant de l'ONU. La décarbonation (iii), dans laquelle l'Europe et les USA se sont lancés depuis la signature des « Accords de Paris » en 2015³ sera ruineuse et sans efficacité réelle sur l'évolution du climat.

2. Un exemple édifiant de désinformation.

Un exemple de présentation mensongère de réchauffement catastrophique du type (i) est fourni par la page 4 du Parisien du mardi 21 mars 2023, N°24436. Son titre est « *Comment tout s'est emballé – Depuis le milieu du XX^{ème} siècle, la hausse des températures s'est considérablement accrue. Un effet des gaz à effet de serre et de l'industrialisation de l'hémisphère nord.* ». A l'appui de ses dires, Le Parisien reproduit un graphe, titré « *Un réchauffement sans précédent depuis au moins 2000 ans* », en citant la « *Contribution du groupe de travail 1 du 6^{ème} rapport du GIEC* » (publié le 20 mars 2023).

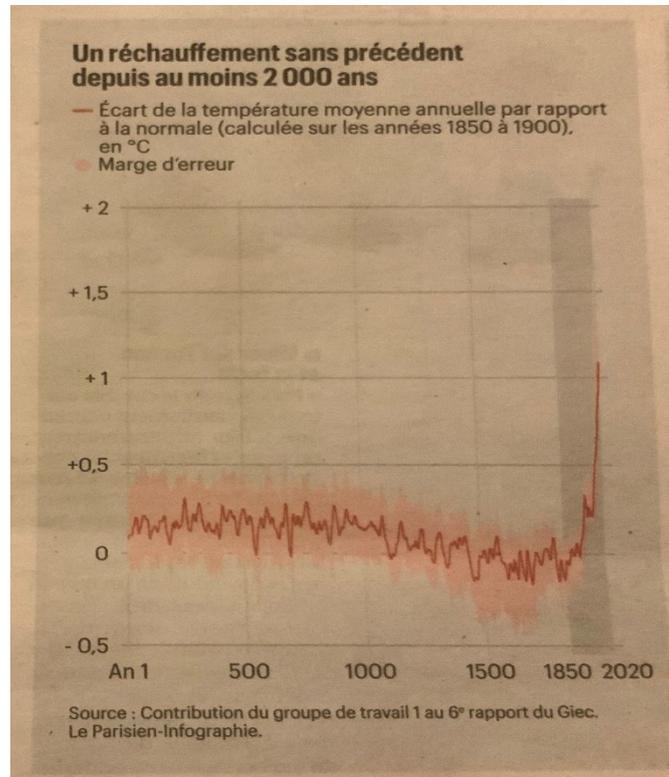


¹ La notion de « gaz à effet de serre » est controversée (voir Gervais, François. (2013). L'innocence du carbone – L'effet de serre remis en question – Contre les idées reçues. Albin Michel, Paris. Plutôt que de discuter leurs effets physiques, nous rangerons dans cette catégorie les gaz communément admis comme tels. Le principal d'entre eux étant le dioxyde de carbone CO₂ à côté de la vapeur d'eau, H₂O, du méthane CH₄, et d'autres gaz de ce type. Voir : https://fr.wikipedia.org/wiki/Gaz_à_effet_de_serre Dans la suite, nous nous limiterons au CO₂.

² Par exemple, Le Monde du 2 février 2024, p.6 affirme que : « ... Ces valeurs apportent des preuves supplémentaires de l'intensité du réchauffement global, conséquence des activités humaines. »

³ Les accords de Paris sont un traité international adopté par les représentants des 195 pays de l'ONU (organisation des nations unies) le 12 décembre 2015. Cet accord affiche l'ambition pour les pays signataires d'aboutir à une « neutralité carbone » (équilibre entre les émissions humaines de CO₂ et les mécanismes naturels ou artificiels de retrait de ce gaz) en 2050, afin, soi-disant de « limiter la hausse des températures à 1.5°C ».

Ce graphe inquiétant (agrandi ci-dessous) montre un accroissement brutal des températures à partir de l'an 1850. Il s'agit de la célèbre « courbe en « crosse de hockey » due à Michael Mann et al.⁴ (1988), décrivant des températures stables, de l'an 0 à l'an 1850, suivies d'un réchauffement très rapide.

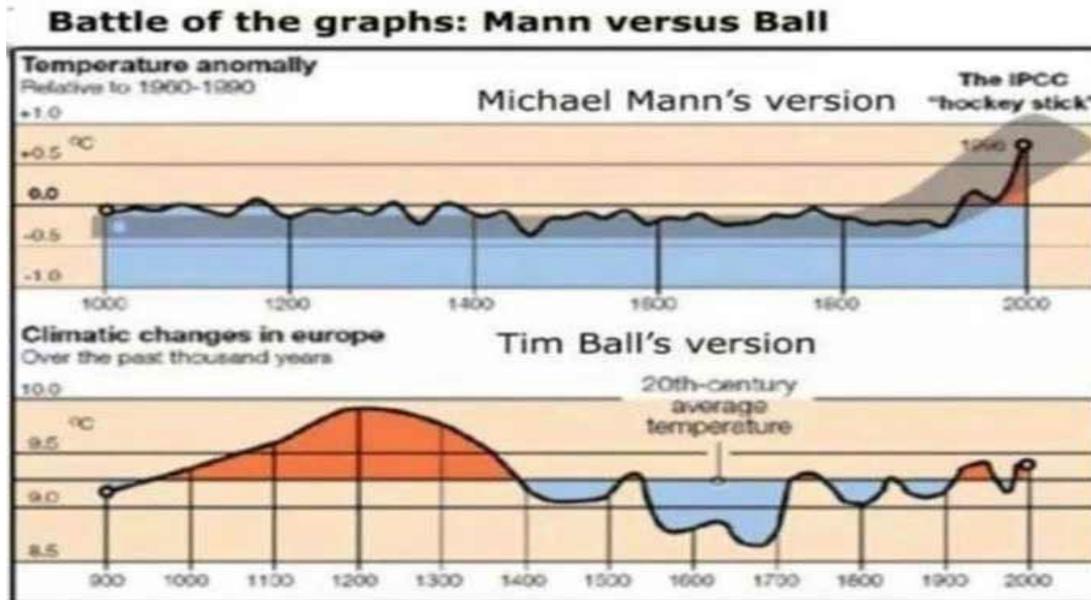


Or, il a été prouvé en 2006 que cette courbe était, non seulement *fausse*, mais *frauduleuse*. Ceci a fait l'objet du Rapport Wegman établi en 2006 à la demande du Gouvernement américain⁵ et a été confirmé par décision de justice en 2009⁵, lors d'un procès célèbre opposant Michael Mann au climatologue canadien Tim Ball devant la Cour Suprême de la Colombie Britannique. Le tribunal a condamné Michael Mann (sans appel possible) pour fraude scientifique⁶. Entre autres attendus de cette condamnation, Michael Mann s'est vu reproché d'être incapable de fournir les données à partir desquelles il avait construit son graphe de températures. Le climatologue Tim Ball a présenté, de son côté, une reconstruction des températures durant le dernier millénaire fort différente de la « courbe en crosse de hockey » de Michael Mann et al.³. Nous comparons ci-dessous les deux courbes (celle de Michel Mann et al. et celle de Tim Ball).

⁴ Mann, M.E., Bradley, R.S. et Hughes, M.K. (1988). Global-scale temperature patterns and climate forcing over the past sixth centuries. *Nature* **392** 779-787. N.B. Lorsqu'une publication fait intervenir plusieurs auteurs, il est d'usage de citer le premier, suivi de « et al. » pour « et alia », signifiant « et les autres ».

⁵ Voir : https://climateaudit.files.wordpress.com/2007/11/07142006_wegman-report.pdf

⁶ Voir : <https://forums.futura-sciences.com/discussions-scientifiques/859058-un-scientifique-rechauffement-climatique-perd-proces-contre-un-climatosceptique.html> « La Cour suprême de la Colombie-Britannique a récemment rejeté une poursuite en diffamation intentée par le célèbre climatologue Michael Mann contre le climatologue sceptique Tim Ball. Mann doit payer la totalité des frais de justice à l'accusé. La décision est explosive parce qu'elle signifie que l'affirmation de Ball selon laquelle Mann était un fraudeur scientifique est maintenant confirmée par le tribunal. »



On observera dans la courbe rectifiée par Tim Ball la présence d'une bosse de températures élevées (dépassant nettement celles de l'an 2000) entre l'an 1000 et l'an 1400 (l'« *optimum médiéval* »), et un creux de températures très basses de l'an 1550 à l'an 1700 (le « *petit âge glaciaire* »). Nous discuterons au §4, de ces événements climatiques en présentant les données connues sur l'évolution à long terme des températures durant les derniers 65 millions d'années. La raison vraisemblable pour laquelle le GIEC a inclus la courbe frauduleuse, en « *crose de hockey* » de Michael Mann dans ses rapports de 1999 à 2023 est que celle-ci laisse entendre que le réchauffement climatique actuel serait « sans précédent » et « d'origine humaine » (puisque limité à la période post-industrielle suivant l'an 1850).

Malgré la condamnation en justice de Michael Mann en 2009⁵, le GIEC s'est bien gardé de récuser le graphe en « *crose de hockey* » qu'il reproduit encore dans son 6^{ème} rapport en date de 2023. Pourtant, le caractère frauduleux de ce graphe, soupçonné depuis l'origine, a été formellement établi depuis 2006 (et le Rapport Wegman⁴). L'absence de démenti de la part du GIEC (voir ci-dessous dans le §3 la présentation de cet organisme) a permis qu'un journal de grande diffusion comme Le Parisien propage cette erreur en 2023. Ce n'est qu'un exemple parmi d'autres. Le Parisien n'est pas véritablement en faute dans la reproduction d'une information frauduleuse : le mensonge est entièrement dû au GIEC, qui, ici comme ailleurs, et sous le couvert de l'ONU, a accumulé les affirmations inexactes. Comment Le Parisien pourrait-il mettre en doute la parole d'une agence officielle de l'ONU ? L'exemple de la « courbe en crose de hockey » donne une réponse sans équivoque à cette question.

En Europe, l'objectif (iii) fait l'objet du « *Green Deal* (le Pacte Vert). Celui-ci, décidé et mis en œuvre par la Commission européenne, sous le couvert du Parlement européen, vise à réduire les émissions de CO₂ (et aussi, des autres gaz à effet de serre) d'au moins 55% d'ici 2030, par rapport à leur niveau de 1990⁷, et vise la « *neutralité carbone* » en 2050. Son coût (pour la France seule), est évalué à 210 milliards d'Euros par an de 2024 à 2050. L'un des objets du présent document est de démontrer que cette dépense est, non seulement totalement inutile, mais catastrophique et ruineuse pour notre économie. Ceci sera discuté en détail au §6.

⁷ Voir https://commission.europa.eu/strategy-and-policy/priorities-2019-2024/european-green-deal/delivering-european-green-deal_fr

3. Le GIEC : un organisme incompetent et mensonger.

Pour soutenir les thèses (i-ii), les partisans de la décarbonation (iii) s'appuient sur les rapports du GIEC (*Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat*) – IPCC (*Intergovernmental panel on climate change*), organisme créé en 1988, au sein de l'ONU (Organisme des nations unies)⁸. Les rapports du GIEC, sous la garantie de l'ONU, sont systématiquement présentés comme vérités d'évangile. L'appellation française du GIEC laisse entendre qu'il serait composé d'experts, ce qui, n'est pas le cas. Il serait plus conforme à la vérité de traduire l'appellation anglo-saxonne de « panel », dans le sigle IPCC, par « comité ». Les rapports du GIEC (le dernier est le 6^{ème}, sorti en 2023) sont adoptés par vote majoritaire des représentants des 195 états membres des Nations Unies (1 état = 1 voix). Cette approbation est complétée lors de conférences annuelles, les COP (Conference of parties), menées par un organisme satellite, la CCNUCC (Convention cadre des nations unies sur les changements climatiques). La dernière, 28^{ème} du nom, la COP 28, a été tenue à Dubaï en 2023. La gouvernance du GIEC est, avant tout, politique, et dépend d'une assemblée de diplomates scientifiquement non qualifiés. Seuls quelques pays membres de l'ONU ont une expertise réelle, d'ailleurs toute relative, en sciences climatiques, les autres n'ayant aucune compétence sur le sujet. Il est vrai que le GIEC fait régulièrement appel à des experts volontaires pour instruire ses rapports. Néanmoins, la rédaction finale des conclusions qui en sont tirées fait l'objet de manipulations caricaturales⁹. Pour démontrer l'inanité des thèses du GIEC, force est de constater que, depuis son origine, cet organisme n'a cessé de proclamer des prévisions catastrophiques, qui se sont chaque fois avérées complètement fausses¹⁰. Par ailleurs, une véritable « chasse aux sorcières » sévit contre ceux qui osent mettre en doute les conclusions du GIEC¹¹. Le plus grand mensonge du GIEC a été de se prétendre le représentant attitré d'un consensus scientifique sur l'évolution du climat. Ce point a été vivement contesté par de nombreux groupes de spécialistes. On citera à ce sujet la « *Global Warming Petition Project* » ou « *Pétition d'Orégon* ». Celle-ci a été diffusée de 1998 à 2007 par le professeur

⁸ Pour l'historique du GIEC depuis sa création en 1988, on consultera le rapport : Deheuvels, P. (2023). La religion du carbone. Librement téléchargeable sur le site de la SCM : <http://www.scmsa.com>

⁹ Le témoignage de François Gervais est édifiant. Il s'agit d'un savant éminent, physicien et spécialiste de thermodynamique. Médaillé du CNRS et primé par l'Académie des Sciences, il a relaté son expérience de participation à la rédaction du 5^{ème} rapport du GIEC publié en 2022, dans plusieurs livres : Gervais, F. (2018). L'urgence climatique est un leurre – Prévenir un gâchis économique gigantesque, L'Artilleur, Paris ; Gervais, F. (2020). Merci au CO₂ – Impact climatique et conséquences : Quelques points de repère. L'artilleur, Paris. Voir p.157 : « *Plusieurs experts du GIEC en ont démissionné pour témoigner de leur désaccord quant aux méthodes de travail et aux conclusions ; certains justement parce que le rapport final ignorait leurs remarques.* » Le livre : Gervais, F. (2020). Merci au CO₂, L'Artilleur Paris, cite p.70, les paroles de Frederick Seitz : « En plus de 60 ans au service de la communauté scientifique, y compris comme président de la National Academy of Sciences et de l'American Physical Society, je n'ai jamais été témoin d'une corruption plus inquiétante d'un processus de revue par les pairs que celui du 5^{ème} rapport du GIEC de 2014. »

¹⁰ Une ample littérature répertorie les annonces mensongères du GIEC, trop nombreuses pour être énumérées ici. On consultera, notamment : Godfredi, D. (2010). Le GIEC est mort, vive la science. Texquis, Paris ; Gérondeau, C. (2022). Les 12 mensonges du GIEC – La religion écologiste 2. L'Artilleur Paris, Bélouve, J.M. (2009). La servitude climatique – Changement climatique, business et politique. Michel Bénard, Editeur.

¹¹ Un exemple édifiant de ce terrorisme intellectuel est donné par Philippe Verdier, présentateur de la météorologie sur France 2 de 2011 à 2015, et licencié le 1^{er} novembre 2015, à la suite de la publication de son livre « Climat investigation » aux éditions Ring. Alors que le Service Presse de France 2 était associé depuis le début à la diffusion de son livre, une décision brutale des autorités de l'Etat l'a mis à pied pour « manquement au devoir de réserve » et « climato-scepticisme » exprimant des doutes sur le réchauffement climatique à la veille de la COP21. »

Frederick Seitz, président de l'Académie des Sciences américaine, et de la Rockefeller University¹². Le texte suivant a été signé par plus de 31 000 scientifiques :

« Nous exhortons le gouvernement des États-Unis à rejeter l'accord sur le réchauffement de la planète signé à Kyoto¹³ en décembre 1997 et toute autre proposition similaire. Les limites proposées sur les gaz à effet de serre nuiraient à l'environnement, entraveraient les progrès de la science et de la technologie et porteraient atteinte à la santé et au bien-être de l'humanité. Il n'existe aucune preuve scientifique convaincante que les rejets de dioxyde de carbone, de méthane ou d'autres gaz à effet de serre provoquent ou risquent, dans un avenir proche, de provoquer un réchauffement catastrophique de l'atmosphère terrestre et de perturber son climat. De plus, il existe des preuves scientifiques substantielles que l'augmentation du dioxyde de carbone atmosphérique produit de nombreux effets bénéfiques sur les environnements naturels des plantes et des animaux de la Terre. »

En 2020, la fondation Clintel¹⁴ a fait parvenir aux dirigeants mondiaux une lettre ouverte, signée par 1200 personnalités scientifiques¹⁵ (dont le prix Nobel Ivar Giaever). Cette lettre a été complétée par une déclaration « *Il n'y a pas d'urgence climatique* »¹⁶ signée par 1887 personnalités :

« Les sciences du climat doivent être moins politisées, tandis que les politiques climatiques doivent s'inspirer davantage de la science. Les scientifiques doivent tenir clairement compte des incertitudes et des exagérations dans leurs prédictions de réchauffement climatique, tandis que les dirigeants politiques devraient évaluer de façon dépassionnée les coûts réels ainsi que les bénéfices projetés de leurs mesures. Les archives géologiques révèlent que le climat terrestre change depuis que la planète existe, avec des phases naturelles chaudes et froides. Le Petit Âge glaciaire n'ayant pris fin que vers 1850, il n'est pas surprenant que nous connaissions à présent une période de réchauffement. Le monde s'est réchauffé à une vitesse moitié moindre que celle que le GIEC avait prévu en se fondant sur la modélisation du forçage anthropique et de l'équilibre radiatif. Cela nous indique que nous sommes encore loin de comprendre le changement climatique. Les politiques climatiques s'appuient sur des modèles inadéquats. Les modèles présentent de nombreuses lacunes et ne constituent pas, même de loin, des outils valables pour une politique mondiale. Ils exagèrent l'influence des gaz à effet de serre tels que le CO₂. De plus, ils ignorent le caractère positif d'une atmosphère enrichie en CO₂. Le CO₂ est la nourriture des plantes, le fondement de toute vie sur Terre. Le CO₂ n'est pas un polluant, il est en réalité essentiel à la vie sur Terre. La photosynthèse est un immense bienfait. Davantage de CO₂ est un bénéfice net pour la nature, car celui-ci verdit la Terre. Le CO₂ additionnel dans l'air a favorisé la croissance de la biomasse végétale à l'échelle globale. Il a également un effet positif sur l'agriculture, dont les rendements augmentent dans le monde entier. Le réchauffement climatique n'a pas accru les catastrophes naturelles. Il n'y a aucune preuve statistique que le réchauffement climatique intensifierait les ouragans, les inondations, les sécheresses et autres catastrophes naturelles, ni qu'il les rendrait plus fréquentes. Il existe en revanche des preuves abondantes que les mesures de limitation des émissions de CO₂ sont à la fois néfastes et coûteuses. Les politiques climatiques doivent tenir compte des réalités scientifiques et économiques. Il n'y a pas d'urgence climatique. Il n'y a donc aucun fondement à la panique ou l'alarmisme. Nous nous opposons fermement aux projets à la fois néfastes et irréalistes qui viseraient à réduire à zéro les émissions de CO₂ en 2050. À l'avenir, si la science crée de nouvelles connaissances et la technologie crée de nouvelles capacités, et elles le feront certainement, nous aurons amplement le temps d'actualiser nos politiques. L'objectif d'une politique globale doit être celui de la prospérité pour tous, grâce à une énergie fiable et bon marché. Ce n'est que dans une société prospère qu'hommes et femmes ont accès à une bonne instruction, que les taux de naissances sont modérés et que les gens prennent soin de leur environnement. »

¹² Voir http://petitionproject.org/seitz_letter.php

¹³ Voir : https://fr.wikipedia.org/wiki/Protocole_de_Kyoto . Le Protocole de Kyoto est un accord international signé le 11 décembre 1995, et ratifié depuis par 184 pays de l'ONU. Il avait pour objet de réduire, de 2008 à 2011 les émissions de gaz à effet de serre d'au moins 5% par rapport à leur niveau de 1990.

¹⁴ CLINTEL, pour « Climate Intelligence », est une fondation indépendante fondée en 2019 par le professeur de géophysique G. Berkhout et le journaliste M. Krock. Voir : <https://clintel.org/about-us/>

¹⁵ Voir : <https://www.climato-realistes.fr/clintel-lettre-ouverte-aux-dirigeants-mondiaux/>

¹⁶ Voir : <https://clintel.org/france-wcd/>

Dans la lignée du manifeste de Clintel, le livre de 880 pages de Craig Idso et Fred Singer (2019). *Climate change reconsidered – The report of the nongovernmental international panel on climate change*, écrit avec le concours de 35 scientifiques de 15 pays différents, présente une réfutation détaillée du 4^{ème} rapport du GIEC. Il a été composé sous l'égide du NIPCC¹⁷ (Nongovernmental international panel on climate change) organisation de « défense du déni du changement climatique » s'opposant aux thèses du GIEC. On peut citer également l'Association des climato-réalistes¹⁸, fondée en 2016 par Benoît Rittaud, qui diffuse de nombreuses informations pertinentes sur les enjeux climatiques, mettant à mal les rapports du GIEC.

Tous ces groupes démontrent, par leur existence même, que les thèses du GIEC ne font pas consensus dans le monde scientifique. Ceci est important, car la science ne peut progresser que dans une atmosphère de libre débat, tout particulièrement quand le monde politique s'appuie sur des opinions controversées, pour imposer sans discussion à la société civile des décisions qui engagent son avenir.

4.a. La mesure et l'évolution des températures au cours des âges – Vue d'ensemble.

Comme mentionné au §2, le GIEC et ses partisans veulent faire croire que les augmentations récentes des températures du globe sont « sans précédent »¹⁹. Pour montrer que tel n'est pas le cas, il faut se référer aux connaissances actuelles sur les fluctuations du climat au cours des âges.

Durant les derniers 2 millions d'années se sont succédées des alternances entre *âges glaciaires* (durant, en moyenne, 100 000 ans), et *interglaciaires* (durant, en moyenne, 15 000 ans)²⁰. La différence de températures moyennes de la Terre entre les âges glaciaires et interglaciaires a régulièrement dépassé 7°C. La dernière glaciation s'est étalée entre -115 000 ans et -11 700 ans BP (pour « before present » soit, par rapport à aujourd'hui), avec un maximum de froid atteint vers -21 000 ans BP, époque où une banquise de glaces recouvrait complètement la Manche et le nord de la France. La période interglaciaire de l'Holocène, comprise entre l'an -11 700 BP et aujourd'hui, qui lui a fait suite, sera étudiée dans le §4.b. suivant.

Comment a-t-on pu mettre en évidence de telles variations climatiques ? Depuis 1979, on mesure en continu les températures sur toute la surface du globe par satellite¹⁷. Antérieurement à cette époque, la qualité des observations était très variable, en particulier pour les températures océaniques relevées de manière artisanale et lacunaire (les marins enregistraient la température de l'eau puisée dans un seau là où ils se trouvaient). Il a fallu aussi attendre le développement d'instruments de mesure fiables. Le premier thermomètre, dû à Galilée, remonte à l'an 1602, l'échelle Celsius a été introduite en 1742, et les relevés des chroniques de température dans des stations météorologiques terrestres ne sont devenus systématiques qu'à partir de 1850. Avant cette époque, l'estimation des températures était

¹⁷ Voir <http://climatechangereconsidered.org>

¹⁸ Voir : <https://www.climato-realistes.fr>

¹⁹ Pour démontrer le caractère politique du dogme climatique, nous nous référerons à la tribune de Marc Fontecave, parue le 25 janvier 2024 dans l'« Humanité Magazine » dans le cadre du partenariat mensuel entre ce journal et l'Académie des Sciences. Cette tribune est librement téléchargeable sur le site : <https://www.academie-sciences.fr/fr/Articles-en-partenariat/quelle-place-pour-la-biomasse-dans-la-transition-energetique-marc-fontecave-l-humanite-magazine.html>. Marc Fontecave est professeur au Collège de France, membre de l'Académie des Sciences et spécialiste de chimie biologique. Sa tribune commence par le commentaire ambigu « 2023, année la plus chaude de l'histoire... ». Il continue par « Comme l'a rappelé la COP28 fin 2023, il est désormais évident que la lutte contre le réchauffement climatique passe par une diminution mondiale des énergies fossiles (charbon, pétrole et gaz) ». N'en déplaise à M. Fontecave, ce dernier point n'a rien d'évident. Pour ce qui est d'« année la plus chaude de l'histoire », il faut encore préciser ce que cela signifie.

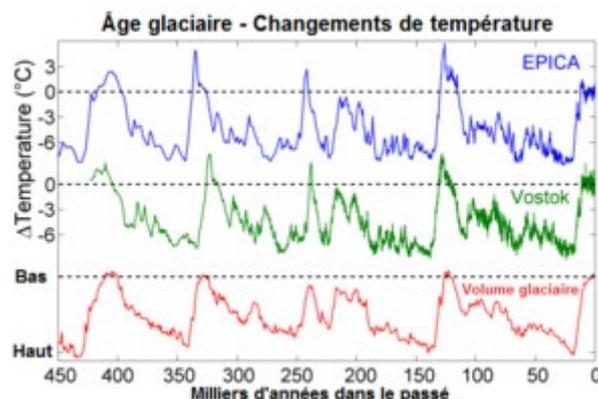
²⁰ Voir : S. Fred Singer et Dennis T. Avery (2007). *Unstoppable global warming every 1500 years*. Rowman & Littlefield, New York.

notoirement imprécise et limitée géographiquement. En l'absence de relevés, on ne peut évaluer les moyennes annuelles des températures, que grâce à certains indicateurs représentatifs du climat.

Pour mener de telles études, dites de paléoclimatologie²¹, on utilise une panoplie de méthodes dont la cohérence pose parfois problème. Parmi celles-ci, on citera la *dendrochronologie* (mesure des cernes des arbres) permettant l'évaluation de moyennes annuelles de températures jusqu'à 7 000 ans BP (pour « before present », la datation partant de l'époque annuelle). Grosso modo, des cernes larges attestent d'une croissance rapide de l'arbre, correspondant à des températures élevées et vice versa. La présence d'arbres millénaires n'existe cependant que dans des zones spécifiques (comme dans le désert de l'Arizona), ce qui limite l'intérêt de cette technique. Un indicateur plus accessible est celui des mesures de *strates varvées* (c'est-à-dire relevant d'enregistrements annuels) dans les sédiments lacustres. Pour des âges plus reculés, on évalue la présence, plus ou moins importante, d'espèces animales et végétales fossiles dans des sédiments dont la datation est établie par diverses techniques, comme celles du carbone 14 ou de l'uranium-thorium. Le carottage glaciaire avec dosage des isotopes ¹⁶O et ¹⁸O de l'oxygène, permet, quant à lui, d'évaluer la température moyenne des pôles ou de la calotte glaciaire du Groenland sur plusieurs centaines de milliers d'années. On arrive, en combinant toutes les méthodes disponibles, à des reconstructions de température remontant à 65 millions d'années, ce qui représente, sans doute, la limite du possible. On base également la connaissance qualitative des températures des ères anciennes sur l'observation d'espèces animales et végétales représentatives du climat. C'est ainsi que la présence de restes fossiles de mammoths laineux et de bœufs musqués dans les sédiments de la grotte de Tautavel, près de Perpignan, illustre l'existence d'un climat arctique, à l'époque où ces sédiments se sont accumulés.

L'ensemble des renseignements collationnés par toutes ces méthodes permet des reconstructions des moyennes annuelles de températures, avec une précision appréciable.

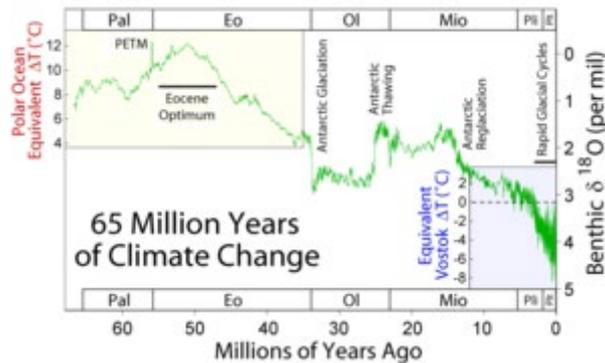
Nous reproduisons ci-dessous, dans la même figure, trois graphes de températures obtenus par analyse de carottages glaciaires. La partie de ces graphes correspondant aux derniers 100 000 ans illustre bien la dernière glaciation, suivie du réchauffement interglaciaire des derniers 11 700 ans.



Le sigle EPICA signifie ici « European Project for Ice Coring in Antarctica ». Vostok est le nom d'une station de recherche russe dans l'Antarctique.

²¹ Voir Jean-François Deconinck (2015). Paléoclimats – L'enregistrement des variations climatiques. Vuibert, Paris

Le graphe ci-dessous reconstruit les variations de température sur une période plus longue, remontant à 65 millions d'années. Il est difficile d'aller plus loin dans le passé avec les moyens scientifiques actuels.



Ce graphe illustre le fait que les températures les plus chaudes jamais constatées sont celles de l'*optimum climatique de l'Éocène*, période comprise entre -54 millions d'années et -49 millions d'années. Durant cet âge reculé, la température moyenne de l'océan arctique était de 12°C supérieure à la température actuelle, et la vie animale et végétale, florissante. Il découle également de ce graphe que l'évolution des températures durant les derniers 10 millions d'années a fait l'objet d'une tendance marquée au refroidissement.

4.b. L'évolution des températures au cours des âges – l'Holocène.

L'origine des alternances entre *âges glaciaires* (durant, en moyenne, 100 000 ans), et *interglaciaires* (durant, en moyenne, 15 000 ans)²² est connue depuis 1976. Elle repose sur une théorie développée par l'astrophysicien Milutin Milankovič²³ qui a montré que les glaciations étaient enclenchées de manière cyclique par des variations du flux solaire et des paramètres orbitaux de la trajectoire terrestre. Durant le dernier âge glaciaire, le niveau de la mer est descendu jusqu'à 120 mètres en dessous de niveau actuel²⁴. Cette époque froide a pris fin vers -11 700 ans BP, pour évoluer vers la période tempérée interglaciaire actuelle (connue sous le nom d'*Holocène*). La transition entre le dernier âge glaciaire et l'Holocène a eu lieu par à-coups brutaux, dont certains n'ont pas duré plus d'une centaine d'années. Au cours de ces alternances de réchauffements et de refroidissements partiels, le niveau de la mer est remonté de la profondeur maximale atteinte (-120 mètres²⁴) durant la phase la plus intense de la glaciation, jusqu'au niveau actuel.

Un optimum climatique chaud a eu lieu ensuite, de -8 000 ans à -4 000 ans BP («before present», c'est-à-dire, comptée par rapport à aujourd'hui), époque où le désert du Sahara a eu un climat humide et tempéré (attesté par de nombreuses gravures rupestres montrant une faune animale ne pouvant être imaginée dans le climat actuel²⁵). Cet âge recouvre exactement la période *néolithique* (de -6000 ans à -2000 ans avant JC), caractérisée par un progrès rapide de la civilisation humaine, l'apparition des premières cultures agricoles et celui d'un artisanat élaboré (poteries). Une régression vers des températures plus froides a eu lieu ensuite, de -600 à -200 ans avant JC, le tout étant suivi par une

²² Voir : S. Fred Singer et Dennis T. Avery (2007). *Unstoppable global warming every 1500 years*. Rowman & Littlefield, New York.

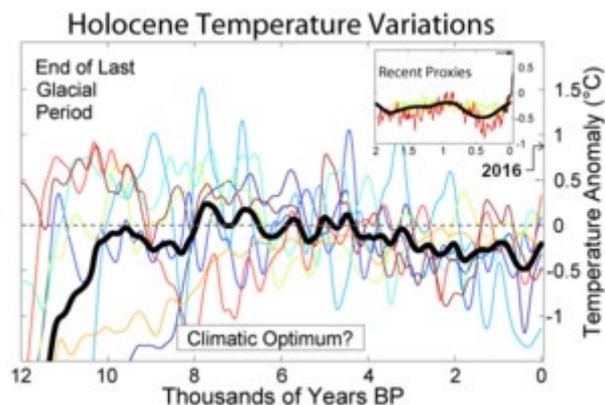
²³ Voir Pascal Acot (2003). *Histoire du climat*. Perrin, Paris

²⁴ Un témoin de cette remontée océanique est la Grotte préhistorique Cosquer, dont l'accès, au cœur des calanques de Marseille, est 37 mètres en dessous du niveau de la mer.

²⁵ Voir, par exemple : https://fr.wikipedia.org/wiki/Gravures_rupestres_du_Tassili

nouvelle période chaude de -200 ans avant JC jusqu'à +600 ans après JC, celle-ci étant connue sous le nom d'*optimum romain*. Un refroidissement climatique important, la « *dark ages cold period* » ou *DACP*²⁶, de l'an 600 à l'an 900, a succédé à l'optimum romain. Un nouveau réchauffement, s'est produit de l'an 900 à l'an 1300 (*l'optimum médiéval*). Celui-ci est bien documenté par des chroniques historiques²⁷. Cette période a été marquée par la colonisation du Groenland par des populations scandinaves pratiquant la culture et l'élevage. Celles-ci sont aujourd'hui disparues au profit de populations inuit vivant dans des igloos. Un nouveau refroidissement (le *petit âge glaciaire*), a succédé à cette période prospère, de l'an 1300 à l'an 1850²⁷. Durant l'hiver 1788-1789, la Seine a gelé 56 jours d'affilée.

Les paléo-climatologues qualifient systématiquement les périodes de réchauffement d'« optimales ». En effet, celles-ci se sont montrées propices aux progrès de la civilisation, à l'inverse des périodes froides, associées, plus typiquement aux mauvaises récoltes et aux famines. Plus récemment, au début du XX^{ème} siècle, on a pu observer un réchauffement, de 1920 à 1940, puis un refroidissement, de 1940 à 1975, suivi par un nouveau réchauffement de 1975 à 2000, et enfin, depuis 2000, une période de températures relativement élevées mais stables.



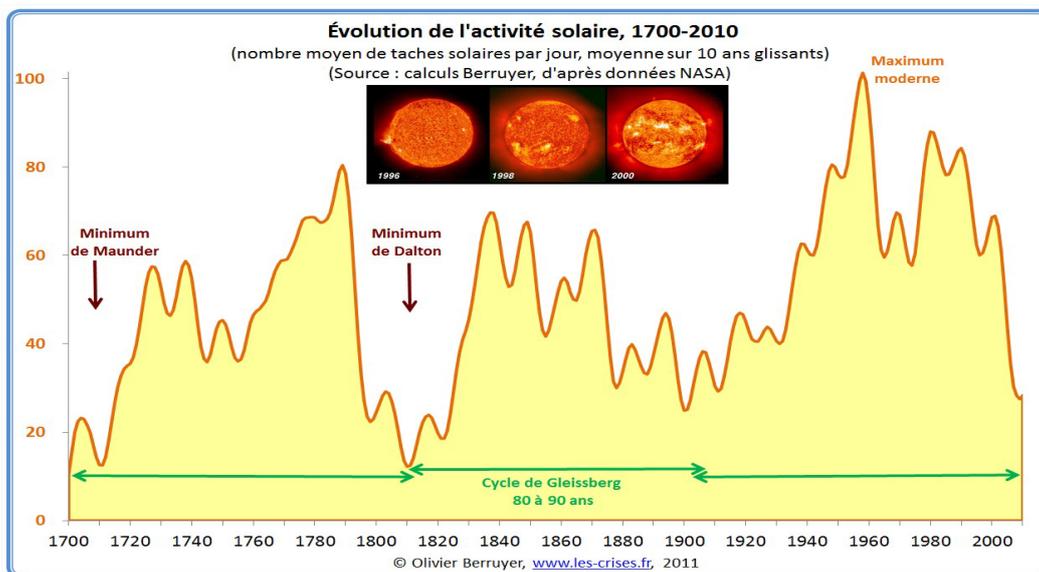
Le graphe ci-dessus²⁸ fournit une reconstitution des températures de l'Holocène, durant la période comprise entre l'an -11 700 ans BP et l'an 0 BP (soit 2023 dans le cas présent). Il montre que les températures de la période chaude du Néolithique, de -6 000 ans à -2 000 ans avant JC étaient nettement supérieures à celles de la période actuelle. L'évolution des températures durant les derniers 12 000 ans n'y apparaît nullement catastrophique, à l'exception de la transition rapide, vers -11 700 ans BP, entre la fin du dernier âge glaciaire et le début de la période interglaciaire de l'Holocène. Jusqu'à l'an 1850, ces variations relèvent de cycles naturels (ne pouvant être attribuées aux activités humaines). Les cycles de Milankovič, à l'origine de l'alternance entre périodes glaciaires et interglaciaires, ne sont pas seuls à expliquer ces variations climatiques. Il faut leur ajouter les fluctuations de l'irradiation solaire. Celle-ci suit plusieurs cycles de périodicité. Le principal, (en moyenne) de 11,2 ans, a été découvert par l'astronome Heinrich Schwabe en 1843. L'amplitude entre le maximum et le minimum d'irradiation durant l'un des *cycles de Schwabe* peut varier du simple au triple. Un autre indicateur de l'activité solaire repose sur le nombre de taches solaires présentes sur sa surface. En 2025, leur nombre a été de 115, en comparaison avec le « *minimum de Maunder* » de 0, observé de 1645 à 1715. La coïncidence entre le minimum de Maunder et le « *petit âge glaciaire* » laisse présager l'arrivée d'une nouvelle mini-période glaciaire de 2030 à 2040 lors

²⁶ Voir : Büntgen, U. et al. (2011). 2500 years of European climate variability and human susceptibility. *Science* **311**, 578-582.

²⁷ Voir Emmanuel Le Roy Ladurie (2020). Histoire du climat depuis l'an mil. Champs, Paris.

²⁸ Voir <https://fr.wikipedia.org/wiki/Paléoclimatologie>

du prochain minimum de taches solaires annoncé pour 2030²⁹. D'autres minima de taches solaires ayant coïncidé avec des périodes froides sont : le « *minimum de Dalton* » (1790-1830) et le « *minimum de Spörer* (1420-1570). Comme la période moderne, de 1950 à aujourd'hui correspond à un *maximum* de taches solaires. Il n'est donc pas étonnant qu'on y observe un réchauffement. Tous ces éléments laissent entendre que les cycles de taches solaires jouent un rôle majeur dans l'évolution du climat, et qu'il est très vraisemblable que la survenue prochaine (à partir de 2030) d'un nouveau « *minimum de Maunder* » pourrait coïncider avec une nouvelle mini-période glaciaire, comme celle déjà observée de 1645 à 1715. Malgré cette évidence, aucun des modèles de prédiction utilisés par le GIEC pour prédire les températures de 2030 à 2100 ne prend en compte ces cycles astronomiques, de Milankovič, de Schwabe, sans parler du cycle de Gleissberg, d'une périodicité de 90 ans.



Remarque 5. Lorsque les médias et divers auteurs affirment que « 2023 a été l'année la plus chaude jamais observée », ils font preuve d'une certaine myopie, puisque les relevés de température à l'échelle planétaire (incluant la mesure des températures océaniques, ne sont réalisés que depuis 1979 par satellite. Il faudrait donc rectifier ce commentaire en qualifiant 2023 « d'année la plus chaude jamais observée depuis 1979 ». Ce n'est pas pareil ! Les données de paléoclimatologie montrent que les températures de l'Eocène, il y a 50 millions d'années, dépassaient celles de notre époque de plus de 10°C. Sans remonter aussi loin, il est formellement établi que les températures atteintes durant l'optimum médiéval, de l'an 900 à l'an 1300, étaient (du moins dans l'hémisphère nord), *nettement plus chaudes qu'aujourd'hui*. En effet, durant cette période, la vigne arrivait à maturité en Norvège, ce qui est loin d'être le cas en 2023.

²⁹ Voir l'article du Figaro Sciences de William Plummer, en date du 13/07/2015 : « Une mini-période glaciaire pourrait toucher la Terre à partir de 2030 ».

5. La prévision des températures et du climat.

Les climatologues du GIEC appuient leurs prévisions du climat sur des modèles mathématiques paramétrés qui se sont tous avérés insuffisants pour interpréter la réalité. Ces modèles ont été comparés entre eux avec un luxe de détails dans les livres de François Gervais et de Steven Koonin³⁰. Ces deux auteurs aboutissent à la même conclusion. D'une part, les modèles, lorsque leurs paramètres sont ajustés sur des périodes passées, n'expliquent pas les variations récentes. D'autre part, les prévisions qui peuvent en être déduites pour les températures en 2050 ou en 2100 divergent entre elles de $\pm 3^{\circ}\text{C}$, au moins. Ceci n'est pas étonnant, du fait même qu'aucun des modèles pris en compte par le GIEC n'intègre dans sa structure les « cycles astronomiques » de Milankovič. Ils ignorent de même l'influence des taches solaires. Ils sont donc, par essence, incapables d'expliquer les variations du climat du XVI^{ème} au XIX^{ème} siècle.

Ce n'est pas tout : l'influence des cendres émises dans la haute atmosphère par les éruptions volcaniques³⁰ est totalement ignorée dans ces modèles. Certaines éruptions volcaniques peuvent faire baisser la température moyenne de la planète de 1°C pendant plusieurs années. On ne dispose pas actuellement de méthodologie permettant de prévoir ces phénomènes. De nombreux exemples d'hivers volcaniques ont été répertoriés (éruption, en 1783, du Laki en Islande, en 1815, du Tambora en Indonésie, en 1883, du Krakatoa, en Indonésie, en 1902, de la Montagne Pelée en Martinique,...). A titre d'exemple, l'éruption, en 1991, du volcan Pinatubo, aux Philippines, aurait entraîné un refroidissement de la température moyenne du globe de 0.8°C ³¹. Les modèles climatiques qui n'intègrent pas la présence sporadique de grandes éruptions volcaniques sont, donc, par essence, loin de la réalité. On consultera à ce sujet le Chapitre 4 du livre de S. E. Koonin³². Cet auteur, scientifique reconnu, ancien conseiller du président Obama, est membre de la National Academy of Sciences des USA. Il constate que les prévisions de température fournis par les modèles du GIEC sont incapables d'expliquer les variations observées de 1910 à 1940, et divergent entre elles de $\pm 3^{\circ}\text{C}$ pour des prévisions sur 40 ans. Il affirme, notamment, p. 125 de son livre, que :

« Nous n'avons pas la moindre idée de ce qui provoque cet échec des modèles, incapables de nous dire pourquoi le climat a changé pendant les décennies en question. Et c'est profondément troublant, car le réchauffement observé au début du vingtième siècle est comparable à celui que nous avons observé à la fin du vingtième siècle, (et) que les rapports d'évaluation (du GIEC) attribuent avec une « confiance élevée » aux activités humaines ».

Il observe également, p.136 de son livre, que :

« Les incertitudes de la modélisation du changement climatique ... rendent aujourd'hui impossible de fournir des indications quantitatives fiables sur ... les conséquences de l'augmentation des gaz à effet de serre sur le système terrestre. »

Le GIEC est donc incapable de prédire de manière fiable et précise l'évolution des températures, tant en 2050 qu'en 2100, de même que de mesurer l'impact des mesures de décarbonation sur celles-ci.

Notre analyse serait incomplète sans la mention d'un cycle climatique de 1500 ans mis en évidence par Fred Singer et Dennis Avery. Nous citons la p.28 de leur livre²² :

³⁰ Voir : <https://www.futura-sciences.com/planete/questions-reponses/volcan-volcans-peuvent-ils-refroidir-climat-16570/>

³¹ Voir : <https://www.futura-sciences.com/planete/photos/volcan-top-15-volcans-plus-dangereux-1196/volcan-pinatubo-stratovolcan-philippines-8677/>

³² Steven E. Koonin (2021). Climat, la part d'incertitude, L'Artilleur, Paris.

« The key thing for us all to remember is that the 1,500-year climate cycle is a documented reality based on a wide variety of physical evidence from around the globe ... The more we learn about the 1,500-year cycle, the less likely it seems that the recent warming is man-made --- or dangerous. »

La traduction de ces phrases est que : « le cycle climatique de 1500 ans est formellement établi par de nombreuses données convergentes » et « le plus on en apprend sur ce cycle, le moins on accorde de crédibilité à l'hypothèse que le réchauffement climatique serait d'origine humaine et dangereux ».

La conclusion est accablante pour les thèses (i) et (ii) du GIEC. La responsabilité du CO₂ et des autres gaz à effet de serre dus à l'activité humaine, dans le réchauffement climatique de 1975 à 2020, est négligeable par rapport aux autres causes connues pouvant expliquer ces variations de température. Il est incontestable que les modèles du GIEC sont incapables de prédire à, $\pm 3^\circ\text{C}$ près, l'évolution des températures, avec ou sans CO₂ anthropique, avec ou sans décarbonation, à l'horizon 2050 ou 2100. De ce fait même *la recommandation de neutralité carbone en 2050 ne repose sur aucune donnée scientifique crédible*. Cependant, il est possible, non pas de prévoir, mais de « faire tourner les modèles » pour évaluer, indépendamment de leur pertinence, l'impact du doublement du CO₂ anthropique, ou inversement, de sa mise à 0 (neutralité carbone) aujourd'hui (et non pas en 2050 ou 2100). C'est à cette tâche que s'est attelé François Gervais. Le résultat, p.207 de son livre³³, est que la variation de température induite par le doublement (respectivement la mise à 0) des émanations anthropiques de CO₂ serait de $+0.05^\circ\text{C}$ (respectivement de -0.05°C) (en fait, ces estimations varient suivant les modèles et vont jusqu'à $\pm 0.2^\circ\text{C}$). En résumé, tous les efforts possibles de décarbonation ne changeront pas grand-chose au climat d'ici 2050 ou 2100 ! Par contre, nous allons constater ci-dessous, dans le §6, que *les mesures visant à la neutralité carbone en 2050 ruineront certainement ceux qui les appliqueront*. La science du climat a ainsi fait preuve d'une constante immaturité pour nous mener au désastre. S'il nous devons faire face à un « petit âge glaciaire » en 2030, il faudrait alors lutter (dans la mesure du possible) pour contrer le refroidissement climatique. Tout ça pour ça !

Remarque 6. Comme illustration de *l'immaturité des sciences du climat*, on notera l'erreur de jugement dans l'attribution du prix Nobel de physique 2021 récompensant l'italien Giorgio Parisi, l'américano-japonais Syukuro Manabe et l'allemand Klaus Hasselmann « *pour la modélisation physique du climat de la Terre, pour en avoir quantifié la variabilité et prédit de façon fiable le réchauffement climatique* ». Or, les travaux correspondants sont *complètement faux* (voir, par exemple³⁴ p.80). De ce fait, ils ne sont même pas cités par les rapports récents du GIEC. De même, le prix Nobel de la paix 2007 a été conjointement attribué au GIEC et au vice-président des USA Al Gore. Ce dernier avait, pourtant, multiplié les prévisions fantaisistes, annonçant, notamment une montée des mers de 7 mètres en 2100, de même que la fonte complète de la banquise et des neiges du Kilimandjaro en 2030.

6. Les conséquences des mensonges du GIEC.

En mars 2023, j'ai adressé une copie de mon rapport : Deheuvels, P. (2023). La religion du carbone (librement téléchargeable sur le site de la SCM : <http://www.scmsa.com>) au Commissaire Européen Thierry Breton (European Commission, Directorate General, Climate Action). Mon but était de lui apporter des informations sur le GIEC, lui démontrant que cet organisme n'était pas fiable, et que, en conséquence, il devrait prendre soin de ne pas baser la politique de la Commission Européenne sur ses conclusions, avant que celles-ci ne soient soigneusement vérifiées. En ce faisant, j'étais certain par

³³ François Gervais (2013). L'innocence du carbone. Albin Michel, Paris.

³⁴ François Gervais (2018). L'urgence climatique est un leurre – Prévenir un gâchis économique gigantesque. L'Artilleur, Paris

avance que mon message, envoyé comme une bouteille à la mer, ne serait pas lu par son destinataire. J'ai pourtant reçu en réponse la lettre suivante, très courtoise par ailleurs, mais qui constitue une fin de non-recevoir, exprimée dans une superbe « langue de bois » par le cabinet de M. Breton :

Commission européenne/Europese Commissie, 1049 Bruxelles/Brussel, BELGIQUE/BELGIË - Tel. +32 22991111
EUROPEAN COMMISSION DIRECTORATE-GENERAL CLIMATE ACTION
Directorate A – Stratégie, Analyse et Planning CLIMA.A.2 – Prospective, analyse économique et modélisation, Bruxelles
CAB(2023) 1125400 VP-CLIMA.A.2(2023)s 2355785

Mr Deheuvels
Email : pauldeheuvels@sfr.fr

Cher Monsieur Deheuvels,

Je vous remercie pour le courrier électronique que vous avez adressé au Commissaire Breton, courrier accompagné de votre article intitulé « La religion du carbone ». Vous y présentez l'historique des recherches sur le climat, la constitution du Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat (GIEC) et soulignez, notamment, les incertitudes des modèles de prédiction des variations de température, en particulier les incertitudes relatives à la correspondance entre variation de concentration atmosphérique en CO₂ et augmentation de la température. Cela vous amène à remettre en cause les recommandations du GIEC en termes de politiques publiques, et donc les politiques elles-mêmes.

Le Commissaire Breton m'a demandé de vous répondre pour lui.

Les politiques climatiques de l'Union Européenne (UE) sont majoritairement fondées sur les rapports du GIEC, rapports qui sont considérés comme les évaluations les plus fiables sur la science du changement climatique puisqu'ils sont préparés par des centaines de scientifiques qui examinent l'ensemble de la littérature scientifique. La préparation de ces rapports est l'objet d'un processus de relecture approfondi.

Le sixième rapport d'évaluation du GIEC confirme qu'il est sans équivoque que le dioxyde de carbone est le principal moteur du changement climatique, même si d'autres gaz à effet de serre et polluants atmosphériques affectent également le climat. Pour limiter le changement climatique, il faudrait réduire considérablement et rapidement les émissions de dioxyde de carbone et d'autres gaz à effet de serre.

L'UE prend des mesures décisives pour réduire les émissions nettes de gaz à effet de serre d'au moins 55 % d'ici 2030 par rapport aux niveaux de 1990 et le pacte vert pour l'Europe nous met sur la voie de la neutralité climatique d'ici 2050. Pour atteindre cet objectif, la Commission européenne a adopté une série de propositions législatives le 14 juillet 2021.

Les politiques climatiques présentent aussi d'autres bénéfices, par exemple la réduction de la pollution de l'air et une plus grande indépendance énergétique. Elles sont en outre définies de façon à préserver la compétitivité de l'industrie européenne. Politiques climatiques et industrielles européennes sont décidés conjointement (voir le récent plan industriel pour la transition verte) dans un débat prenant en compte les bénéfices, impacts, opportunités et risques des différentes options possibles, débat impliquant non seulement la Commission mais aussi le Parlement et le Conseil.

Nous vous invitons à présenter vos réflexions au GIEC pour nourrir le débat scientifique et espérons que nous pourrions compter sur votre soutien à l'avenir alors que nous nous orientons vers une transition verte équitable visant à transmettre aux générations futures une société juste, prospère, à la fois innovante, indépendante et respectueuse de l'environnement.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Vicky Pollard, Chef d'Unité

Ce qui justifie que je reproduise cette lettre in extenso est qu'elle comporte l'aveu explicite que la Commission européenne et le Parlement de Bruxelles considèrent la parole du GIEC comme une vérité sacrée, et subordonnent l'ensemble de leurs décisions aux conclusions de ses rapports. Il leur importe peu que le GIEC mente, ni qu'on leur signale ses mensonges. Ils n'ont aucunement l'intention de remettre en doute ce que raconte cet organisme onusien. Leur conclusion est particulièrement désinvolte, puisqu'elle me suggère de me soumettre aux jugements du GIEC, attitude digne des procédés de Lyssenko³⁵. C'est comme si je dénonçais à la police une bande de malfaiteurs, et me voyais conseiller en retour de les rejoindre pour influencer sur leurs délits en interne !

³⁵ Voir : <https://www.erudit.org/fr/revues/ms/2005-v21-n2-ms870/010555ar/> : L'influence néfaste de Trofim Lyssenko (1898-1976) domina la biologie dans l'empire soviétique durant le règne de Staline. Lyssenko assura son succès en promettant de sauver l'agriculture soviétique de la catastrophe où elle se trouvait à la suite de la politique désastreuse de collectivisation et d'une succession de mauvaises récoltes. Lyssenko affirmait avoir mis au point des méthodes permettant d'imposer des caractères héréditaires voulus à des plantes, et même de transformer à volonté une espèce en une autre. Il dénonçait la « génétique bourgeoise » comme une imposture et finit par étouffer tout débat scientifique et toute opposition en faisant arrêter ou exécuter nombre de scientifiques éminents. Les théories absurdes de Lyssenko contaminèrent les milieux scientifiques en Europe de l'ouest et furent saluées par beaucoup d'intellectuels communistes, notamment en France.

Dans la première partie de notre exposé, nous avons pris soin d'établir que les affirmations dogmatiques (i) et (ii) du §1 étaient fausses. Maintenant, il nous faut décrire les conséquences de ces erreurs, et en particulier de l'entreprise de décarbonisation de la société qui se situe dans la droite ligne de la soi-disant « *lutte contre le réchauffement climatique* ». Nous renvoyons tout d'abord au livre de Benoît Rittaud³⁶, et tout particulièrement à son Chapitre 5, p.93-109. Dans celui-ci, il relate l'audition publique par le Sénat américain, des deux grands experts en climatologie, Robert Litterman et Douglas Holtz-Eakin. Au cours de cette audition, tenue en février 2023, il a été établi que le coût prévisible pour rendre l'Amérique neutre en carbone à l'horizon 2050 était de 50 000 milliards de dollars, pour le bénéfice attendu d'une baisse des températures moyennes de 0.1°C en 2100. C'est un résultat ridicule obtenu contre la dépense d'une somme colossale qu'on pourra comparer à la dette publique des USA (30 000 milliards de dollars), ou au budget fédéral annuel des USA (6 000 milliards de dollars). Pour aboutir à la neutralité carbone aux USA en 2050, il faudrait donc que les Etats-Unis consacrent à la décarbonation, chaque année, environ le tiers de leur budget fédéral. C'est totalement irréaliste, et il semble certain, à vu de ces chiffres, que le gouvernement des Etats-Unis issu des élections de novembre 2024 doit abandonner cet objectif.

Quelle serait la situation en Europe ? En 2021, le PIB de l'Union Européenne s'est élevé à 14 500 milliards d'Euros. Cette même année, le PIB des USA s'est élevé à 23 315 milliards d'Euros. Le rapport PIB-Europe/PIB-USA est donc de 0.62 (environ). Si on applique ce coefficient aux 50 000 milliards de dollars, coût de la neutralité carbone en 2050 pour les USA, on obtient pour la CEE un coût estimé de 29 900 milliards d'Euros pour aboutir à la neutralité carbone en 2050. Pour ce qui concerne la France, son PIB de 2021 a été de 2 968 milliards de dollars (ou 2 760 milliards d'Euros). Par une règle de trois, on peut donc estimer le coût de la neutralité carbone pour la France en 2050 à $(2760/14500) \times 29900 = 5 690$ milliards d'Euros. Cette somme représente donc, pour la France seule, de 2024 à 2050 une dépense annuelle de 210 milliards d'Euros (5 690/26) de 2024 à 2050.

Cette somme est un peu plus de 3 fois le montant estimé de 70 milliards d'Euros par an, p.70 du rapport Pisani-Ferry³⁷ de 2023. Ce rapport estime, p.59, qu'il faudrait ventiler, ces dépenses en (liste partielle) 19% pour l'agriculture, 30% pour les transports, en 19% pour l'industrie, et 18% pour le logement. Pour mémoire, cette la somme de 70 milliards d'Euros se situe entre le budget annuel de l'Education Nationale (82 milliards d'Euros) et le budget annuel des armées (64 milliards d'Euros). Les 70 milliards d'Euros annuels du rapport Pisani-Ferry ne permettraient sans doute pas à eux seuls d'aboutir à une neutralité carbone complète en 2050 puisqu'il faudrait y rajouter les dépenses publiques et privées de rénovation des bâtiments et celles liées à l'achat de véhicules électriques. Selon notre estimation, il faudrait dépenser environ 3 fois plus (soit 210 milliards d'Euros par an jusqu'en 2050) pour y arriver ! La conclusion est parfaitement claire : l'objectif d'obtenir pour la France (l'Europe ou les USA) une neutralité carbone en 2050 est trop coûteux pour être réaliste, de même que ses bénéfices, en termes de climat, sont trop limités pour que le jeu en vaille la peine.

Le problème est que les états européens ont déjà, et ce, depuis 2021, inscrit dans leur Loi commune les dispositions devant mener l'Europe à la neutralité carbone en 2050. La seule voie possible pour « corriger » ces dispositions irréalistes consisterait à changer complètement de cadre législatif. Il est

Le phénomène Lyssenko est un exemple extrême de la perversion de la science par l'idéologie, souvent avec l'assentiment de la communauté scientifique. Est-il aussi certain que ce type d'événement ne puisse arriver aujourd'hui ?

³⁶ Rittaud, Benoît (2023). Mythes et légendes écologistes. L'Artilleur, Paris. Benoît Riitaud est le fondateur de l'Association des Climato-Réalistes.

³⁷ Voir : https://www.vie-publique.fr/files/rapport/pdf/289488_1.pdf

peu vraisemblable que les instances dirigeantes de l'Europe (Commission et Conseil) acceptent de reconnaître une erreur d'une telle ampleur. Dans ces conditions, comme les passagers du Titanic, il ne nous reste plus que l'alternative de couler avec le navire, ou de le quitter, tout simplement. A minima, il faudrait que la France accepte de prendre les dispositions nécessaires pour s'affranchir du carcan législatif européen qui la soumet, pieds et poings liés, aux dispositions du « Green Deal » et de l'agenda « Fit for 55 ». Il faudrait, pour cela, une réelle volonté politique et une refonte des traités. Ce n'est pas l'objet du présent rapport d'en discuter, et nous nous limiterons donc à la présentation factuelle du désastre économique annoncé, pour un résultat attendu sans aucun intérêt climatique appréciable.

Nous mentionnons au passage les relations entre les variations mesurées du taux de CO₂ dans l'atmosphère et des températures moyennes de la planète. Ce point est loin d'être évident. Il est incontestable que la proportion du CO₂ atmosphérique augmente. Celle-ci est passée de 310 parts par million (ppm) en 1960 à 410 ppm en 2020. La température moyenne depuis le début du XX^{ème} siècle a augmenté de 1°C, principalement de 0.6°C de 1910 à 1945, alors que les émissions de CO₂ étaient encore faibles, tandis que, de 1945 à 1975, les émissions de CO₂ ont beaucoup augmenté, alors que la température baissait ! Le lien entre température moyenne et CO₂ est donc loin d'être évident. Il semble même que l'augmentation des taux de CO₂ soit conséquence de l'augmentation des températures et non l'inverse. L'ensemble de ces faits est mis en évidence dans le livre³⁸ de François Gervais.

Pour revenir aux conséquences de l'alignement complet de la Commission Européenne et du Parlement Européen sur les thèses du GIEC, ces hautes autorités ont décidé de l'adoption d'un train de mesures dit « Fit for 55 », adopté en juillet 2021. Ces mesures s'insèrent dans l' « European Climate Law » qui met en œuvre juridiquement l' « European Green Deal ». Cette législation projetée d'aboutir à la « neutralité carbone » (par équilibre entre les émissions de CO₂ et les mécanismes, naturels ou artificiels d'absorption de ce gaz) en 2050, tout en réduisant de 55% à l'horizon de 2030 les émissions de gaz à effet de serre (dont le CO₂) par rapport aux niveaux de 1990.

L'European Climate Law a été formellement adoptée par les autorités européennes le 9 juillet 2021. Elle a donc force de loi depuis le 29 juillet 2021.

Comme mentionné plus haut, les dispositions de cette Loi Européenne sur le Climat sont irréalisables, car nécessitant, pour la France seule, une dépense annuelle de 210 milliards d'Euros de 2024 à 2050. Nonobstant cette impossibilité, les institutions européennes ont publié tout un ensemble de feuilles de route, destinées à réaliser les objectifs de l'European Climate Law, en pratique³⁹. C'est ainsi que, poursuivant la folie de leur programme, la Commission européenne a présenté le 14 juillet 2021 un corpus de treize propositions législatives destinées à réduire les émissions de gaz à effet de serre. Il s'agit, selon leurs auteurs, *"du paquet climat le plus important jamais proposé par une entité politique dans le monde"*. L'objectif est de : *« transformer en profondeur le système économique pour qu'à l'horizon 2050 les États membres soient neutres en carbone, avec un objectif intermédiaire en 2030 de réduction des émissions de GES (gaz à effet de serre) de l'UE de 55% par rapport à leur niveau de 1990 »*.

Le paquet législatif "Fit for 55" fait donc de l'UE la première économie au monde à transformer l'ambition de neutralité climatique en action politique concrète. Pour y parvenir, elle a ouvert

³⁸ Gervais, François (2020). Merci au CO₂ : Impact climatique et conséquences : Quelques points de repères. L'Artilleur, Paris.

³⁹ Voir : https://climate.ec.europa.eu/eu-action/european-climate-law_en#implementation

de nombreux chantiers. Les directives et règlements vont refaçonner l'automobile, l'aviation, le transport maritime, les énergies renouvelables, l'agriculture, l'industrie, la gestion forestière et des sols, par une série de mesures, dont les suivantes :

La refonte du marché européen du carbone mettant en place en 2005 par une révision du système d'échange de quotas d'émission de l'Union, le SEQE-EU (pour Système européen que quotas d'émission). Ce système fixe un prix taxant l'émission de chaque tonne de carbone ;

La mise en place d'un mécanisme d'ajustement carbone aux frontières. Ce mécanisme s'inscrit en complément du SEQE-EU et vise à renchérir le coût des importations de pays moins regardants sur le plan environnemental ;

La révision de la directive sur les énergies renouvelables et de la directive sur la taxation de l'énergie ;

L'actualisation du règlement dit de "répartition de l'effort" avec, pour chaque État, des objectifs renforcés de réduction des émissions de GES (gaz à effet de serre) pour les bâtiments, le transport routier, le transport maritime intérieur, l'agriculture, les déchets et les petites industries ;

La nouvelle stratégie européenne pour les forêts. La Commission ambitionne la plantation de trois milliards d'arbres à travers l'Europe d'ici 2030⁴⁰ ;

La réduction de l'empreinte environnementale de l'aviation et du transport maritime en favorisant les « carburants durables ». L'instauration d'une taxe sur le kérosène sur les vols intra-européens est prévue;

L'obligation pour le secteur public de rénover 3% de ses bâtiments chaque année ;

La révision du règlement fixant des normes de CO₂ pour les nouvelles voitures. Cette révision annonce la fin des véhicules essence et diesel d'ici 2035. Ceci concerne également l'ensemble des engins de chantier et les tracteurs agricoles.

La hausse du prix du carbone, condition nécessaire à un autre modèle, aura des répercussions sociales que l'UE entend compenser par la création d'un fonds social pour le climat, pour financer les « investissements dans la rénovation, de nouveaux systèmes de chauffage et de refroidissement ». Ce fonds sera alimenté par le système d'échange de quotas d'émission applicable au carburant pour le transport routier et les bâtiments. Avec une contribution égale des États membres, ce fonds sera doté de 144,4 milliards d'euros.

Cependant, la fin des véhicules thermiques n'est sans doute pas encore pour demain. Le 13 mars 2023, l'Allemagne refusait de voter le texte prévoyant l'interdiction de la vente de véhicules thermiques en Europe à partir de 2035. Le vote des 27 états membres de l'UE visant à mettre fin aux véhicules thermiques, prévu le 7 mars, avait été reporté suite au refus de Berlin de signer le texte. Pour être ratifié, le texte devait obtenir une majorité qualifiée, c'est-à-dire le vote d'au moins 55 % des États, représentant au moins 65 % de la population de l'UE. Un nouveau revirement, le 5 avril 2023, a permis le maintien des moteurs thermiques fonctionnant avec des carburants de synthèse. Quel sera le sort des tracteurs agricoles ? Le feuilleton n'est sans doute pas terminé. Pour ce qui concerne la France, le vote du texte a été acquis sans discussion. On se demande à quoi servent nos représentants !

⁴⁰ Une bonne question est où ? Le bruit court que ces plantations seraient prévues dans d'anciennes terres agricoles laissées libres par la diminution des terres cultivées envisagées par le « green deal ».

Moins contraignant et plus souple, le texte du décret de janvier 2022 sur la fin des chaudières au fioul a évolué. Nous ne rentrons pas ici dans les détails de dispositions régulant le marché immobilier, par le biais, notamment de DPE (diagnostics de performance énergétique). Toutes ces mesures sont à l'origine d'une crise sérieuse affectant actuellement le logement en France.

Nous arrêtons là cet inventaire « à la Prévert ». Notons surtout que *cet extraordinaire échafaudage ne repose que sur la seule thèse (i-ii) du GIEC prétendant que le réchauffement climatique observé depuis 1975 serait principalement dû aux émanations anthropiques de CO₂*. Or, tout laisse penser qu'il s'agit d'une erreur scientifique⁴¹. Si, comme nous le pensons, tel est bien le cas, alors, en poursuivant les objectifs « fit for 55 » et du « Green Deal », *nous dépenserions des centaines de milliards d'Euros pour rien*. Il est bon de rappeler que les températures moyennes du globe ont baissé de 1950 à 1975, au point que l'opinion majoritaire des climatologues de l'époque était que le climat était sur le point de basculer vers une glaciation⁴². Il est aussi fort possible que le cycle des taches solaires à partir de 2030 entraîne un sévère refroidissement pendant la décennie suivante. Faudra-t-il alors lutter contre le refroidissement climatique, et que deviendront les milliards dépensés pour contrer le réchauffement ? L'évidence est que la science climatique n'est pas assez aboutie pour qu'on puisse se livrer, comme le fait l'Union européenne, à ses tergiversations.

Arrêtons la folie du « Green Deal » avant qu'il ne soit trop tard, et réorientons les dépenses envisagées pour nous adapter aux changements climatiques, plutôt que de tenter vainement de les contrer.

Paris, le 2 février 2024.

⁴¹ Dans son livre, Godefridi, D. (2010). Le GIEC est mort, vive la science. Texquis, Paris, Drieu Godefridi qualifiait déjà les thèses du GIEC de « la plus grande mystification de la science moderne. Tout porte à croire qu'il a raison.

⁴² Voir : Lamb ; H.H. (1995). Climate history and the modern world, 2nd ed., Routledge, Londres.